

# Conditions générales de vente (CGV)

## Formation4You GmbH



### 1. Champ d'application

Nos conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des relations commerciales avec nos clients pendant toute leur durée ainsi qu'aux relations futures. Elles sont acceptées par le client à l'attribution du contrat. Les conditions sont considérées comme acceptées et les conditions contraires comme caduques si nous ne recevons pas une objection écrite précise quant à la nature et la portée de la condition non acceptée dans les trois jours. Les compléments et clauses accessoires des accords conclus avec le donneur d'ordre ne s'imposent à nous qu'après confirmation écrite de notre part. Les conditions du donneur d'ordre, les conditions divergentes et complémentaires s'appliquent uniquement si elles ont été convenues par écrit et signées par les deux (ou toutes) les parties.

### 2. Définition

Formation4You GmbH, ci-après appelée « Formation4You », est une société à responsabilité limitée en vertu du droit suisse inscrite au registre du commerce et des sociétés ayant pour objectifs de prodiguer de conseils, d'organiser et de mettre en place d'activités de formation pour tout type d'entreprise, la gestion de projets en lien avec les activités de formation ainsi que les conseils donnés sur l'ensemble des autres besoins professionnels.

### 3. Offres

Nos offres sont limitées dans le temps, soit en vertu de dispositions légales, soit en vertu d'indications particulières inscrites dans les offres elles-mêmes. Formation4You peut mettre à la disposition du client un aperçu de certaines ou de l'ensemble des services qu'il achète chez Formation4You sous une forme adaptée. Dans la mesure où le client ne demande pas une correction des indications erronées dans le délai indiqué et sous la forme indiquée dans l'aperçu des services, ce dernier est considéré comme faisant partie du contrat. Si Formation4You constate que l'aperçu des services est erroné, elle peut mettre une version corrigée à la disposition du client. Nos offres sont confidentielles et ne doivent être consultées que par les personnes traitant nos offres. Nous nous réservons l'ensemble des droits de propriété et des droits d'auteur sur l'intégralité des études et des projets.

### 4. Conclusion du contrat

L'offre de Formation4You soumise au donneur d'ordre est considérée comme une demande. Afin que le contrat soit conclu, l'offre doit être validée par le donneur d'ordre. Si le donneur d'ordre passe commande chez Formation4You, le contrat est conclu une fois la notification écrite correspondante et la confirmation écrite envoyées par Formation4You. Formation4You se réserve le droit d'ajuster les prix, d'adapter les conditions particulières et les conditions de l'offre à tout moment. Formation4You informe le client des changements de manière appropriée. Si Formation4You augmente les prix de manière à augmenter la facture globale du client ou si Formation4You modifie considérablement le service acheté par le client au détriment de ce dernier, le client peut résilier le service concerné à partir de cette date jusqu'à l'entrée en vigueur de la modification sans que ce cela ait d'incidence financière. S'il s'abstient de le faire, il accepte les modifications. Les ajustements de prix faisant suite à une modification des taux d'émoluments (p. ex. augmentation de la TVA) ainsi que les augmentations des prix des prestataires tiers ne sont pas considérées comme des augmentations de prix et ne justifient pas une résiliation. La commande du client peut être effectuée aussi bien par oral que par écrit. Les e-mails de confirmation sont considérés comme reconnus expressément par les deux parties. Les réservations provisoires sont valables 14 jours et sont validées par Formation4You sauf annulation du client. Elles deviennent ainsi payantes.

### 5. Résiliation prématurée du contrat / annulation d'un projet

Le client est lié à la commande jusqu'à la réception des produits et services commandés. Formation4You s'engage à honorer entièrement les commandes prises aux conditions convenues. Une résiliation anticipée n'est possible qu'en présence d'un accord réciproque écrit. En cas d'annulation par le client, les frais d'annulation suivants s'appliquent :

- Jusqu'à 45 jours avant la date du service, 0 % des coûts estimés du service
- Jusqu'à 30 jours avant la date du service, 20% des coûts estimés du service
- Jusqu'à 20 jours avant la date du service, 50% des coûts estimés du service
- Jusqu'à 10 jours avant la date du service, 80% des coûts estimés du service
- Moins de 10 jours avant la date du service, 100 % des coûts estimés du service

Le client prend en charge les frais des produits déjà commandés à des fournisseurs tiers ou des services tiers dans la mesure où ces commandes ne peuvent plus être annulées. Les frais liés à ces annulations sont également à la charge du client.

### 6. Nature et étendue des services

La nature et l'étendue des services à fournir par Formation4You sont définies par Formation4You dans les offres sur lesquelles se fonde le contrat et approuvées par le donneur d'ordre. Les modifications de la nature et/ou l'étendue des services à fournir par Formation4You ne sont valables qu'en présence d'un accord précédent écrit conclu entre le donneur d'ordre et Formation4You. Formation4You peut faire appel à un tiers dans le cadre de la fourniture de services. Les clients ne sont pas en droit de demander une configuration précise des services ou le maintien de services accessibles.

Les services sont fournis en allemand, en français, en italien ou en anglais en fonction de la commande. Les documentations, textes et rapports sont rédigés en allemand. Si le donneur d'ordre au lieu de cela recevoir des services, documentations, textes et rapports en italien, français ou anglais, il doit expressément en faire part à Formation4You lors de la passation de commande. Les éventuels frais supplémentaires engendrés dans ce cadre doivent être convenus séparément.

## 6.1 Obligations du client

Le donneur d'ordre s'engage à mettre à disposition de Formation4You l'ensemble des documents et informations nécessaires en temps utiles et dans leur intégralité. Le client est responsable de la maintenance et de l'élimination en temps utiles de l'infrastructure nécessaire ainsi que du paiement des services achetés dans les délais impartis. La fourniture des services par Formation4You suppose le cas échéant que le client utilise des appareils et des meubles adaptés. Il est seul responsable de l'acquisition, de l'équipement, de la fonctionnalité et du respect de la réglementation de son infrastructure. Si Formation4You met à disposition un appareil, un meuble ou du matériel auxiliaire à la location ou en prêt, il demeure la propriété de Formation4You pendant toute la durée du prêt ou de la location.

## 7. Délais

Le cas échéant, les dates ou délais convenus pour la fourniture des services s'appliquent sous réserve d'événements de force majeure. Les dates ou délais convenus commencent à courir dès que Formation4You et le donneur d'ordre se sont mis d'accord sur tous les détails de la commande et que le donneur d'ordre a mis l'ensemble des informations et documents nécessaires à la fourniture du service à disposition de Formation4You.

## 8. Confidentialité

Formation4You s'engage à traiter les données et informations du ou relatives au donneur d'ordre et à ses employés auxquelles le donneur d'ordre lui donne accès dans le cadre de son activité de manière confidentielle. L'utilisation des rapports ou illustrations de Formation4You à des fins publicitaires de quelque nature que ce soit qui fait simplement référence au rapport nécessite l'autorisation de Formation4You et est payante le cas échéant. L'autorisation peut être soumise à des conditions ou à des obligations. Si Formation4You accorde une autorisation d'utilisation à des fins publicitaires, elle est déliée de son obligation de confidentialité.

## 9. Prix, conditions de paiement

Les prix des services de Formation4You s'entendent nets en francs suisses (CHF), hors TVA. Le donneur d'ordre prend en charge la TVA. Il est possible de convenir par contrat de paiements par anticipation ou d'autres modalités de paiement. Le donneur d'ordre est dans l'obligation de régler les factures des services de Formation4You dans les délais impartis. Sauf disposition contraire, le délai de paiement pour le donneur d'ordre est de 15 jours à compter de la date de la facture. En cas de rappels, une indemnité de CHF 20.00 et un intérêt moratoire peuvent être perçus. Sauf disposition contraire, les services doivent être rémunérés en régie. Les taux horaires en vigueur de Formation4You s'appliquent. Les taux horaires s'appliquent aux services fournis pendant les horaires d'ouverture habituels. Pour les prestations urgentes qui doivent être réalisées en dehors des horaires d'ouverture en concertation avec le donneur d'ordre, un supplément de 50 % peut être facturé. Si un prix fixe est convenu, celui s'appuie sur les bases connues au moment de la conclusion de contrat et sur la condition que les conditions convenues à ce moment-là soient remplies. Si ces bases et ces conditions changent, Formation4You peut demander un ajustement du prix fixe.

## 10. Protection des données

Lors du traitement des données, Formation4You se conforme à la législation en vigueur. Formation4You collecte, enregistre et traite uniquement les données nécessaires à la fourniture des services, au bon déroulement et au maintien de la relation client, notamment à la garantie de services de grande qualité et à la facturation. Le client accepte que Formation4You puisse recueillir des informations le concernant dans le cadre de la conclusion du contrat et de l'exécution des services. Il accepte par ailleurs qu'elle ait le droit de traiter ses données à des fins marketing, notamment afin d'organiser et de faire évoluer ses services en fonction des besoins et de proposer des offres sur mesure. Le client peut restreindre l'utilisation de ses données à des fins marketing ou l'interdire.

## 11. Propriété intellectuelle

Le client se voit octroyer le droit incessible non exclusif d'utiliser les services et produits pour toute la durée du contrat. Les documents contractuels définissent le contenu et la portée de ce droit. Tous les droits sur une propriété intellectuelle relative aux produits et services de Formation4You existante ou qui voit le jour à la conclusion du contrat demeurent sa propriété ou celle des tiers autorisés. Si le client viole des droits de la propriété immatérielle appartenant à des tiers et si Formation4You les a mis à sa disposition, le client doit indemniser Formation4You. Le savoir-faire de Formation4You acquis dans le cadre de la prestation contractuelle est la propriété exclusive de Formation4You. Le donneur d'ordre dispose d'un droit d'utilisation à des fins non commerciales. Formation4You est en droit d'utiliser le savoir-faire dans le cadre de ses activités de développement. Le savoir-faire dont Formation4You disposait déjà ou qu'elle a acquis d'une autre manière, demeure sa propriété.

## 12. Responsabilité

Formation4You est responsable dans le cadre de la législation. Toute autre responsabilité est explicitement exclue quel que soit son fondement juridique, dans la mesure où la loi l'autorise, notamment en ce qui concerne les dommages indirects et consécutifs. Formation4You décline toute responsabilité si la fourniture du service est temporairement interrompue, limitée ou impossible en tout ou partie en raison d'un cas de force majeure.

## 13. Droit applicable et juridiction compétente

Les contrats spécifiques et les CGV sont exclusivement régis par le droit suisse. La juridiction compétente pour l'ensemble des litiges qui résultent directement ou indirectement des relations contractuelles est le tribunal du siège social de Formation4You disposant de la compétence territoriale et d'attribution. Cela s'applique à Formation4You et au donneur d'ordre. Formation4You s'efforcera de trouver une solution aux éventuels différends qui l'opposent à ses donneurs d'ordre d'un commun accord.

## 14. Validité

Les présentes CGV entrent en vigueur à partir du 1er janvier 2016 et restent valides jusqu'à la publication de nouvelles dispositions.